

## **SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES- SAH-**

### **Démarrage des négociations**

A partir du **mercredi 08 janvier 2014**, les **30 471 839** actions, de nominal un dinar chacune, qui composent le capital social actuel de la Société d'Articles Hygiéniques seront négociables dans les conditions suivantes:

- Groupe de cotation : 11 (continu)
- Code Mnémonique : SAH
- Code ISIN : TN0007610017
- Cours de référence : 9,350 dinars
- Un seul fixing sera programmé à **14h05**
- Négociation au dernier cours coté: de **14h05 à 14h10**

### **Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:**

«Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de  $\pm 18\%$  par rapport au cours de référence du jour; aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées».